

## **Entrepreneuriat féminin et indicateur monétaire du développement humain au Tchad : une analyse à partir des données d'ecosit-3 de 2011**

### **Women entrepreneurship and monetary indicator of human development in chad : an analysis from 2011 ecosit-3 data**

**DJIMADOUM Ngakoutou**

Enseignant-Chercheur

Faculté de Droit et Sciences Economiques

Université de Sarh BP. 105-Tchad

Laboratoire d'Etudes et de Recherche en Economie Appliquée et en Gestion (LAEREAG)

**NINGAYE Paul**

Enseignant-Chercheur

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

Université de Dschang BP. 110-Cameroun

Laboratoire de Recherche en Economie Fondamentale et Appliquée et en (LAREFA).

**Date de soumission** : 08/09/2024

**Date d'acceptation** : 04/11/2024

**Pour citer cet article** :

DJIMADOUM. N. & NINGAYE. P. (2024) « Entrepreneuriat féminin et indicateur monétaire du développement humain au Tchad : une analyse à partir des données d'ECOSIT-3 de 2011 », Revue Française d'Economie et de Gestion « Volume 5 : Numéro 11 » pp : 433-454.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons Attribution License 4.0 International License



## Résumé

L'objectif de cette recherche est d'évaluer les effets de l'entrepreneuriat féminin sur l'indicateur monétaire du développement humain au Tchad.

Les données de ce travail sont de source secondaire et appartiennent à la base des données de l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), notamment les données de l'Enquête sur la Consommation des Ménages et le Secteur Informel au Tchad, troisième phase (ECOSIT- 3) de 2011. Elles ont été analysées grâce à la méthode d'appariement sur score de propension pour évaluer les effets de l'entrepreneuriat féminin sur l'indicateur monétaire du développement humain.

Les résultats montrent que la différence entre les dépenses totales de consommation des ménages dirigés par les femmes entrepreneures et celles des ménages dirigés par les femmes non entrepreneures est significative au seuil de 5%. Ce résultat permet de conclure que l'entrepreneuriat féminin a des effets sur l'indicateur monétaire du développement humain au Tchad.

**Mots-clés :** Entrepreneuriat féminin ; Indicateur Monétaire ; Développement Humain ; Autonomisation des femmes ; Bien- être des Ménages.

## Abstract

The objective of this research is to evaluate the effects of women entrepreneurship on the monetary indicator of human development in Chad.

This research used data from secondary sources belonging to the database of the National Institute of Statistics, Economic and Demographic Studies (INSEED), mainly data from the Survey of Household Consumption and Informal Sector in Chad, third phase (ECOSIT-3) of 2011. For analyses, the propensity score matching method was employed to evaluate the effects of women entrepreneurship on the monetary indicator of human development.

Findings show that the difference between the total consumption expenditure of households headed by entrepreneur women and households headed by non-entrepreneur women is significant at the threshold of 5%. These findings lead to the conclusion that women entrepreneurship has effects on the monetary indicator of human development in Chad.

**Keywords:** Women entrepreneurship; Monetary Indicator; Human development; Women empowerment; Households welfare.

## Introduction

Les acteurs politiques et économiques n'ont manqué d'accorder l'importance à l'entrepreneuriat en Afrique en général et plus spécifiquement en Afrique subsaharienne depuis 1990 (Doubogan, 2016) suite à la libéralisation économique soutenue par les institutions internationales telles que la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International. Pour ces institutions, l'ancrage des économies africaines à l'économie mondiale repose sur l'entreprise privée qui se trouve malheureusement être l'élément absent dans le processus de développement socio-économique de l'Afrique (Ouédraogo, 1999). A la suite de ces politiques, les gouvernements ont entrepris des actions tendant à encourager l'insertion professionnelle des femmes. Cela s'explique par l'augmentation du nombre des femmes travailleuses, leur rôle dans la prise des décisions et leurs capacités à créer des activités commerciales. C'est sans doute pour toutes ces raisons qu'au cours des dernières décennies, l'entrepreneuriat en général et plus spécifiquement l'entrepreneuriat féminin est devenu un domaine d'intérêt et de recherche auquel chercheurs, enseignants, dirigeants d'entreprises, consultants et hommes politiques s'y intéressent (Fayolle, 2004).

Par ailleurs, le Tchad fait face au problème de pauvreté des ménages depuis la crise des années 1980. Les statistiques nationales indiquent que 46,7% des ménages au Tchad sont pauvres (ECOSIT<sup>1-3</sup>, 2011). La nécessité d'améliorer le niveau de vie des femmes a amené le gouvernement à entreprendre de nombreuses actions dans le domaine de l'entrepreneuriat en leur faveur. C'est dans ce sens que le Ministère de la Formation Professionnelle et de la Promotion des Petits Métiers est créé pour lutter contre le chômage. Il a été décidé de la mise à la disposition de la jeunesse et de la femme, d'un fonds spécial de deux milliards de F CFA par région depuis 2012.

Sur le plan régional, le Tchad fait partie depuis juin 2011, des quatre pays membres, de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), éligibles au Programme d'Accès au Commerce International pour les Femmes d'Affaires Africaines (ACCES) financé par l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI). Ledit programme concerne le Cameroun, la République Démocratique du Congo, le Congo Brazzaville et le Tchad.

« La création d'entreprises par les femmes est un vecteur de la croissance, et un levier pour l'emploi et le co-entrepreneuriat, un élément essentiel de la création d'activité<sup>2</sup> ». Beaucoup

---

<sup>1</sup> Enquête sur la Consommation des Ménages et le Secteur Informel au Tchad, Troisième Phase

<sup>2</sup> Discours de la Ministre déléguée à la Parité et à l'Égalité Professionnelle, 29 octobre 2003.

d'études ont prouvé que la différence entre les pays en termes de croissance est due à un fort taux des femmes dans le domaine entrepreneurial. Un pays qui n'exploite pas suffisamment sa capacité entrepreneuriale, ne pourra pas atteindre un bon niveau de développement (Eurostat, 2010).

Les données empiriques montrant que l'entrepreneuriat en général et l'entrepreneuriat féminin en particulier mène à la croissance et au développement économique sont contrastées (Rodrik, 2007). Ce n'est pas un constat étonnant, étant donné la diversité des définitions de l'entrepreneuriat féminin et des contextes dans lesquels celui-ci s'inscrit.

La principale question de recherche de ce travail est la suivante : l'entrepreneuriat féminin améliore-t-il l'indicateur monétaire du développement humain au Tchad ? De cette question principale, découle la question subsidiaire ci-après : l'entrepreneuriat féminin a-t-il des effets sur l'indicateur monétaire du développement humain au Tchad ?

L'hypothèse qui sous-tend cette recherche est la suivante : l'entrepreneuriat féminin a des effets sur l'indicateur monétaire du développement humain au Tchad.

Les données de cette recherche sont de source secondaire et appartiennent à la base des données de l'INSEED, notamment les données d'ECOSIT- 3 de 2011. Elles ont été analysées grâce à la méthode d'appariement sur score de propension pour évaluer les effets de l'entrepreneuriat féminin sur l'indicateur monétaire du développement humain

En plus de l'introduction, nous avons mobilisé la littérature théorique et empirique sur le lien entre entrepreneuriat féminin et indicateur monétaire du développement humain (1) ensuite, nous avons présenté la méthodologie utilisée (2) et les résultats (3) auxquels nous sommes parvenus. Les résultats obtenus ont fait l'objet des discussions (4). Enfin, nous avons bouclé ce travail par une conclusion.

## **1. Approches théoriques et empiriques entre entrepreneuriat féminin et indicateur monétaire du développement humain au Tchad**

L'objectif de cette partie est de situer l'entrepreneuriat féminin et l'indicateur monétaire du développement humain dans la littérature.

Nous avons mobilisé la littérature théorique et empirique sur les liens entre entrepreneuriat féminin et indicateur monétaire du développement humain à cet effet.

### **1.1. Approche théorique entre entrepreneuriat féminin et indicateur monétaire du développement humain**

Les travaux sur l'entrepreneuriat féminin ont récemment été au cœur des débats scientifiques et ont fait l'objet des controverses entre plusieurs auteurs malgré quelques insuffisances. Ainsi en

2009 Charles Onana précise le rôle que les femmes peuvent jouer dans la création des richesses, la place de la femme dans la société, les motivations des femmes à créer une entreprise, les caractéristiques de l'entrepreneuriat féminin et les difficultés à monter une affaire

L'amélioration de la condition féminine, en terme absolu et relatif, favorise de nombreux autres résultats du développement, notamment pour les enfants (rapport sur le développement dans le monde, 2012). Les investissements plus importants dans le capital humain des enfants aujourd'hui s'expliquent par le fait que les femmes ont de regard sur les ressources de la famille. Cela a des effets positifs sur la croissance économique (rapport du CESE 2014). L'augmentation des revenus des ménages dirigés par les femmes dans les pays comme l'Afrique du Sud, le Bangladesh, le Brésil, la Côte d'Ivoire, le Mexique et le Royaume-Uni modifie la structure des dépenses au profit des enfants (Banque Mondiale 2020).

L'apport des femmes dans le bonheur de la famille grâce aux activités lucratives explique leur état de privation relatif ou absolu. Au Brésil, l'apport des femmes aux revenus du ménage représente moins de la moitié de celui des hommes, même si leur scolarité est plus longue que celle des hommes (Kakwani et Hyun 2006).

Même si les femmes sont présentes au marché du travail que les hommes, elles n'arrivent pas à jouer un rôle important dans le marché de travail à cause des difficultés qu'elles rencontrent dans leur ménage et en dehors de celui-ci. Ces difficultés pourraient être réduites grâce aux politiques gouvernementales tendant à rendre le marché du travail moins discriminatoire. De telles politiques pourraient renforcer l'autonomisation directe des femmes à travers la reconnaissance du travail non rémunéré.

De nos jours, les femmes représentent 46% de la population active et 28% en moyenne dans l'entrepreneuriat des TPE/PME (Eurobaromètre, *ibid*). L'entrepreneuriat féminin est devenu une question cruciale au niveau mondial, mais avec des disparités dans différents pays.

L'entrepreneuriat à travers la création d'emploi contribue au développement et à la croissance économique et à la valorisation de toutes les compétences d'un pays. Il contribue aussi au développement social en tant que mécanisme de participation et d'insertion sociale. Enfin, il est également un moyen qui permet d'évoluer vers l'égalité entre les femmes et les hommes (OCDE, 2004).

Il ressort d'une étude réalisée par le Bureau International du Travail (BIT) sur la capacité des femmes à créer leur propre emploi dans les pays en voie de développement que même les femmes ayant des conditions de vie très difficiles ont un impact économique important en créant des emplois pour se développer. Quelques exemples illustrent cela. En Zambie en 2003, le BIT

a interrogé les femmes entrepreneures (118 propriétaires de 144). Elles emploient 1013 personnes, dont 973 à temps plein, soit une moyenne de 8,2 salariés à temps plein par entreprise. En Tanzanie (BIT, 2003), 128 femmes entrepreneures emploient 752 personnes, soit une moyenne de 5,9 par entreprise. Enfin en Ethiopie (BIT, 2003a), 123 femmes entrepreneures emploient 852 personnes, dont 596 à temps plein, soit une moyenne de 4,8 salariés à temps plein par entreprise. Ces statistiques prouvent que les femmes entrepreneures peuvent faire prospérer leur entreprise et représenter une importante source de développement économique.

## **1.2. Approche empirique entre l'entrepreneuriat féminin et indicateur monétaire du développement humain**

L'écart de taux de croissance économique entre les pays s'explique en partie par le fait que le nombre d'entrepreneurs varie d'un pays à un autre (Baumol, 1968).

Selon Rodrik, (2007, les données empiriques qui montrent que l'entrepreneuriat d'une manière générale et l'entrepreneuriat féminin en particulier mène à la croissance et au développement économique sont contrastées. Ce n'est pas surprenant au regard de la diversité des définitions de l'entrepreneuriat féminin et des contextes dans lesquels celui-ci s'inscrit. Reynolds et al 1999 et Zacharakis et al 2000) ont pu remarquer que les différences dans le taux d'entrepreneuriat observées entre les pays représentent entre un tiers et la moitié du taux de croissance économique dans certains pays. Si ces études ont conclu que l'entrepreneuriat conduit à une croissance économique dans les pays en transition et dans les pays à revenu élevé, d'autres avancent que l'entrepreneuriat n'a aucune incidence dans les pays à faible revenu comme les pays d'Afrique. Stam et van Stel (2009) ont montré que le rôle des entrepreneurs dans les pays en développement diffère de celui que ceux-ci jouent dans les pays développés. A titre illustratif, dans les pays développés, les entrepreneurs se concentrent sur l'innovation et les activités de recherche et développement (R-D), alors que dans les pays en développement, ils s'attachent avant tout à fabriquer pour le marché local, à un coût inférieur, des produits disponibles sur le marché mondial (Rodrik, 2007).

On peut donc conclure qu'en Afrique, l'entrepreneuriat n'a pas joué un rôle fondamental dans la croissance économique jusqu'à présent. Les taux de croissance élevés enregistrés depuis quelques années en Afrique résultent en grande partie des réformes structurelles mises en œuvre au niveau macro, et non pas des gains de productivité au niveau micro. Comme le souligne l'édition 2011 du *Rapport sur la compétitivité en Afrique*, seuls l'Afrique du Sud, le Kenya, le Sénégal et la Tunisie, qui ont obtenu un bon score dans l'indice de l'innovation, peuvent soutenir se comparer à l'Italie et l'Inde dans ce domaine. Selon le Forum économique mondial

2011, l'économie africaine est peu diversifiée. Sa proportion dans le commerce mondial est encore faible, et elle souffre d'un manque de qualifications et d'une faible capacité d'absorption des nouvelles technologies.

De tout ce qui précède, l'entrepreneuriat féminin présente quelques limites et reste très fragile dans les pays développés d'une manière générale et ceux en voie de développement en particulier surtout dans l'autonomisation économique de la femme.

### **1.3. Limites de l'entrepreneuriat féminin dans l'autonomisation économique de la femme**

L'entrepreneuriat féminin est basé sur les stratégies de développement et la promotion du genre. Dans les pays en développement, les femmes entrepreneures ont souvent un accès très limité au crédit, au réseau de marketing, au capital, et aux connaissances techniques. Les politiques qui visent faciliter l'accès au crédit pour les petites entreprises, l'organisation d'associations d'exportateurs et la fourniture de formation technique sur les exigences de conformité aux marchés des exportations, sont susceptibles de faciliter la transition des petites et micro-entreprises vers un environnement de marché plus ouvert pour les femmes et les hommes.

En plus, les femmes entrepreneures ont besoin de formation pour améliorer leurs compétences en gestion d'entreprise. La priorité pour les femmes entrepreneures est de supprimer les obstacles à l'entrepreneuriat féminin, de promouvoir les services financiers inclusifs et d'être adaptées aux politiques commerciales. Les limites de l'entrepreneuriat féminin se résument :

- à la faible mobilité des femmes ;
- aux obstacles juridiques et sociaux limitant le travail des femmes de manière générale ;
- au manque de compétences, de diplômes et de formation exigée par le marché rétrécissant leurs possibilités d'autonomie économique ;
- au tissu entrepreneurial féminin peu développé et surtout pour les femmes qui aspirent à créer et à gérer une entreprise selon le Rapport de la Banque Mondiale (2013) ;
- à un accès inégal aux opportunités entrepreneuriales par genre en raison du manque de compétitivité de l'environnement des affaires. Cela est dû à la corruption et aux pratiques anti-concurrentielles et une lourdeur administrative relative à la création d'entreprise. Le manque de soutien de la part de certains gouvernements en termes d'actions, d'initiatives, de nouvelles lois selon le Rapport Women Business and Law (Banque Mondiale, 2012).

Le développement du secteur privé devrait soutenir les femmes entrepreneures et les aider à éliminer les obstacles. Cependant, la plupart des femmes dans les pays à faible revenu et dans les pays en développement, ont des micros ou petites entreprises opérant principalement dans

l'économie informelle. Elles sont presque invisibles dans les grandes et moyennes entreprises en raison de multiples obstacles évoqués précédemment. Toutefois, certains constats attestent que les femmes sont présentes dans les institutions publiques. Un soutien continu est nécessaire pour faciliter la création d'entreprise et la fourniture de service de mentorat pour les femmes entrepreneures. La mise en place des mesures permettant d'offrir un environnement propice aux affaires et un système financier plus inclusif est aussi nécessaire.

Les liens théoriques établis dans ce travail nous permettent d'affirmer que quel que soit le pays où le type d'économie observé, l'entrepreneuriat féminin représente une solution d'emploi importante pour des nombreuses femmes, et peut-être, plus particulièrement pour les femmes vivant dans les pays en voie de développement. Il est aussi reconnu comme source de croissance et de développement socioéconomique même si cela s'observe beaucoup plus sur le plan macro (réformes structurelles) et non micro (gains de productivité) dans la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne.

## **2. Méthodologie d'analyse de l'impact de l'entrepreneuriat féminin sur l'indicateur monétaire du développement humain**

Pour apprécier l'objectif fixé dans cette recherche, nous adoptons une démarche méthodologique qui consiste à présenter la source des données utilisées, les variables de l'étude et la méthode d'estimation mobilisée pour analyser ces données.

### **2.1. Source des données : ECOSIT- 3**

Les données utilisées dans cet article sont de source secondaire et proviennent de la base des données de l'INSEED du Tchad. Ces données sont celles de l'ECOSIT- 3 de 2011. Cette base de données est la plus complète parce qu'elle fournit des informations générales sur l'emploi, la pauvreté, la santé et l'éducation. Elle couvre tout le territoire national ainsi que toutes les catégories socioprofessionnelles. Elle couvre aussi tous les secteurs d'activités. Cette base de données présente de façon générale l'état de l'emploi, de la pauvreté des ménages, les indicateurs de la santé et de l'éducation au Tchad et fait ressortir les caractéristiques des individus concernés.

L'objectif principal de l'ECOSIT-3 est de fournir les informations nécessaires pour la programmation, l'évaluation et le suivi des politiques économiques et sociales notamment la politique de réduction de la pauvreté et les Objectifs du Millénaire pour Développement (OMD). L'ECOSIT-3 vise aussi à mieux appréhender l'emploi et mettre en place un système d'enquêtes portant sur l'évaluation et le suivi de l'emploi et du secteur informel. La méthodologie de la collecte concerne le plan de sondage et l'organisation de la collecte.

L'échantillon est représentatif au niveau national avec une stratification par milieu de résidence (urbain/rural) et province<sup>3</sup>. Cette stratification permet de cerner le phénomène de pauvreté en milieu rural et d'évaluer l'impact des politiques mises en œuvre par les pouvoirs publics.

L'unité d'échantillonnage est le ménage ordinaire résidant dans le champ de l'enquête. Un ménage ordinaire étant une personne ou un groupe de personnes apparentées ou non, vivant dans une même unité d'habitation, et pourvoyant ensemble à leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux ; de façon générale, les membres d'un ménage reconnaissent l'autorité d'un chef, indépendamment du sexe.

La base de sondage est constituée de la liste exhaustive des 12150 zones de dénombrement (ZD) issues du Deuxième Recensement de la Population et de l'Habitat (RGPH2) de 2009. Une ZD étant une portion du territoire limitée par des détails visibles et renfermant en moyenne 200 ménages.

L'ECOSIT-3 est un sondage aréolaire à deux degrés avec stratification au premier degré ; la ZD étant l'unité primaire de sondage. Chaque province est divisée en deux (2) strates : urbaine et rurale. Compte tenu de la spécificité de la ville de N'Djaména, chacun de ses 10 arrondissements constitue une strate urbaine. La procédure de tirage est la suivante :

- Au premier degré, 625 ZD ont été sélectionnées sur la base d'un tirage avec une probabilité proportionnelle à la taille des ZD (nombre de ménages). Le tirage a été fait de façon indépendante à l'intérieur de chaque strate.

- Un dénombrement des ménages dans chacune de ces grappes a fourni une liste des ménages à partir de laquelle a été tiré, au second degré, un échantillon de 12 ménages par grappe avec un tirage systématique à probabilité égale. Un total de 7 500 ménages (3 540 en milieu urbain dans 295 grappes et 3 960 en milieu rural dans 330 grappes) ont été sélectionnés.

La collecte a été organisée en deux vagues. Chacune a duré trois mois : la première, de Juillet à Septembre 2011 et la seconde, de Janvier à Avril 2012.

Trois (3) questionnaires ont permis de conduire la collecte des données au cours de l'ECOSIT-3. Il s'agit du questionnaire sur l'emploi, du questionnaire sur la consommation des ménages et du questionnaire sur le secteur informel.

*Le questionnaire emploi* concerne les individus du ménage âgés de 6 ans et plus. La collecte des données auprès des ménages a été l'occasion de l'identification de toutes les personnes

---

<sup>3</sup> Il faut cependant noter que les provinces du Borkou, de l'Ennedi Est, Ennedi Ouest et du Tibesti sont regroupées et constituent 2 domaines d'étude (Borkou - Tibesti, Ennedi Est - Ennedi Ouest) et les 19 autres provinces constituent chacune un domaine d'étude, ce qui conduit à 21 domaines d'étude.

âgées de 6 ans et plus qui étaient estimées à 38 278 individus. Cette population est censée se soumettre au questionnaire emploi mais seulement 32 581 personnes ont été interviewées avec succès à l'issue de l'enquête, soit un taux de couverture de ce volet de l'enquête qui est estimé à 85%. La structure du questionnaire comporte trois sections. Il s'agit de l'identification de l'enquêté, la situation de l'emploi (activité principale et secondaire) et la perspective de l'emploi.

*Le questionnaire consommation des ménages* a collecté les informations auprès de 10 080 ménages ordinaires sédentaires. L'enquête a concerné tout le territoire découpé en 12 150 Zones de Dénombrement (ZD) qui constituent les unités de base. Sa structure renferme les caractéristiques et consommations du ménage.

Enfin *le questionnaire secteur informel* a permis d'identifier 391 912 Unités de Production Informelle (UPI) au Tchad dont 73,5% sont repérées en milieu rural. Ce caractère fortement rural de l'informel au Tchad, quoi que très surprenant se justifie par le fait que les activités secondaires entrent dans les critères de sélection des UPI et que le Tchad est composé à plus de 80% des populations rurales qui, en plus de leurs activités principales agricoles exercent dans l'informel à titre d'activités secondaires. N'Djaména la capitale compte environ 10% des UPI. La structure du questionnaire comprend les caractéristiques de l'établissement, la main d'œuvre, la production et vente, les dépenses et charges, les clients, fournisseurs et concurrents, les équipements, investissements, financements et endettements et enfin les problèmes et les perspectives.

La collecte de ces données a nécessité plusieurs visites au sein des ménages sélectionnés. La durée de collecte de données d'une ZD est d'environ une vingtaine de jours, ce qui a nécessité pour l'ensemble du territoire une période de deux mois.

Le traitement des données a été dicté par le souci de comparabilité des résultats sur le niveau de vie avec ceux obtenus lors de l'ECOSIT-2 de 2003. Ainsi, il a fallu conserver les mêmes approches pour la définition de l'indicateur de niveau de vie, de même que pour la prise en compte des disparités régionales.

## **2.2. Variables de l'étude**

### **2.2.1. Entrepreneuriat féminin**

Les études réalisées par le projet Global Entrepreneurship Monitor (GEM) identifient différentes façons de mesurer l'entrepreneuriat : taux d'activité entrepreneuriale totale, taux d'entrepreneur naissant et taux de propriété d'entreprise. Iversen et al. (2005) ont aussi présenté ces indicateurs de mesure et déclarent d'ailleurs que chaque mesure a ses avantages mais aucune

ne reflète le caractère multidimensionnel et hétérogène de l'entrepreneuriat et, surtout, les différents types d'entrepreneuriat. Dans le cadre de cette recherche, nous utilisons l'auto-emploi (travailleur pour compte propre, patron) des femmes pour mesurer l'entrepreneuriat féminin. Ce choix se justifie par le fait qu'il est souvent utilisé pour mesurer l'entrepreneuriat (Storey, 1991) d'une part, et c'est parce qu'il est utilisé dans la base (ECOSIT- 3) retenue pour l'analyse des données d'autre part.

### **2.2.2. Indicateur monétaire du développement humain**

En général, on utilise dans la littérature soit le revenu ou la dépense des ménages pour évaluer le bien-être des ménages. Cependant, certains auteurs (Fambon, 2004) ont montré que le revenu est une piètre approximation du bien-être, car il est largement sous-estimé par les ménages. Compte tenu de cette limite, nous utilisons les dépenses totales de consommation des ménages. Au moment de la collecte, les différentes dépenses de consommation des ménages ont été relevées. Celles-ci ont permis de construire les dépenses totales de consommation des ménages considérées comme variable d'analyse du bien-être.

La consommation finale du ménage a quatre composantes : la consommation monétaire, l'autoconsommation, les transferts en nature reçus d'autres ménages et le loyer imputé des ménages propriétaires de leur logement ou logés gratuitement.

La consommation monétaire concerne l'ensemble des biens et services acquis sur le marché à l'aide du revenu monétaire. L'autoconsommation est surtout le fait des ménages ruraux qui sont consommateurs de tout ou partie de leur production. Les autoconsommations déclarées en quantité sont valorisées aux prix du marché de la localité de résidence des ménages. Les transferts en nature reçus par les ménages sont intégrés dans la consommation des ménages, après leur valorisation au prix du marché de la localité de résidence. Mais les transferts en espèces ne le sont pas car considérés comme des revenus en attente d'affectation. Nombre de ménages sont propriétaires de leur logement et d'autres logés gratuitement. Le service de logement dont ils jouissent est considéré comme contrepartie d'un revenu fictif, le loyer imputé. Ce dernier est estimé à partir d'un modèle économétrique s'appuyant sur le loyer annuel, et les caractéristiques du logement des ménages effectivement en location.

### **2.2.3. Caractéristiques démographiques et socio-économiques**

Les caractéristiques démographiques et socio-économiques utilisées dans ce travail sont : âge, niveau d'instruction, statut matrimonial, statut professionnel et taille du ménage. Nous estimons que ces variables nous permettraient de mieux apprécier le bien-être monétaire des membres des ménages. Ces caractéristiques sont présentées dans le tableau 1. Il faut noter que compte

tenu de l'objectif de cette partie, nous avons procédé à la suppression des ménages dirigés par les hommes. Par contre, nous avons considéré uniquement les femmes entrepreneures et non entrepreneures, chefs des ménages pour mieux apprécier les effets des gains issus de leur activité sur l'indicateur monétaire du développement humain.

**Tableau 1 : Caractéristiques démographiques et socio-économiques du chef de ménage**

Caractéristiques démographiques et socio-économiques du chef de ménage	Codes	Modalités
Age du chef de ménage	AGCM	-
Taille du ménage	TAILM	-
Instruction ménage	INSTRUM	0= sans niveau 1= primaire et plus
Statut Matrimonial du chef de ménage	SMATRICM	-
Statut professionnel du chef de ménage	STATUTPROC	0= apprentie, aide familiale et salariée 1= Patron, propre compte

Source : auteur

### 2.3. Orientation de la méthode d'estimation vers l'analyse de l'impact

L'analyse d'impact fait partie d'une large gamme de méthodes complémentaires contribuant à l'élaboration de politiques fondées sur des preuves. Elle est un type particulier d'analyse qui porte sur les questions de cause à effet. Pour évaluer l'impact de l'entrepreneuriat féminin sur le bien-être, on utilise souvent les méthodes d'appariement (Rosebaum et Rubin, 1983). Ces méthodes d'appariement sont : le Nearest Neighbor Matching, le Radius Matching le Kernel Matching et la Propensity Score Matching. Elles permettent d'apprécier le changement (impact) constaté sur la femme entrepreneure elle-même et sur les membres du ménage. Cet impact est la différence entre le gain des femmes entrepreneures et celles qui ne le sont pas. Deux (2) groupes sont constitués à cet effet : le premier comprend les femmes entrepreneures chef de ménage et le second, les femmes non entrepreneures chef de ménage. Ainsi le travail consiste

à trier à partir de l'échantillon d'ECOSIT-3, des personnes concernées par l'étude. La variance de l'effet causal est calculée à partir de l'échantillon d'estimations obtenues.

*Le Nearest Neighbor Matching* est une méthode qui consiste à comparer le revenu  $Y$  de la femme entrepreneure avec le revenu de la femme non entrepreneure ayant exactement les mêmes caractéristiques observables. Le problème est qu'il est difficile par exemple pour une femme entrepreneure  $i$  de trouver exactement son semblable dans le groupe de contrôle. C'est pourquoi on fait généralement recours à son plus proche voisin  $i$ . Cela nous conduit à définir la distance entre les deux femmes comme étant la somme de leurs écarts sur toutes les caractéristiques observables  $X$  (métrique euclidienne). Ainsi, nous pondérons la matrice de variances-covariances  $\Sigma$  des variables  $X$  :

$$d(X_i, X_{i'}) = (X_i - X_{i'})' \Sigma^{-1} (X_i - X_{i'}) \quad (1)$$

Ou au moins par sa version diagonale où chaque covariable est pondérée par l'inverse de son écart-type. Pour estimer l'effet moyen de la mesure sur les individus traités, on apparie chaque personne de l'échantillon des femmes entrepreneures avec sa plus proche voisine de l'échantillon des femmes entrepreneures. L'effet moyen estimé sur les traités  $E(Y_i^1 - Y_i^0 | T_i = 1)$  correspond simplement à la moyenne de ces effets estimés :

$$\bar{\delta} = \frac{1}{N^1} \sum (Y_i^1 - \hat{Y}_i^0) \quad (2)$$

Où  $N^1$  est l'effectif du groupe des femmes entrepreneures  $E^1$ ,  $Y_i^1$  le revenu observé des femmes entrepreneures  $i$  et  $Y_i^0$  le revenu de la plus proche voisine  $i$  dans le groupe de contrôle.

*Le radius matching* quant à lui sélectionne toutes les personnes  $i$  du groupe de contrôle situées dans un proche voisinage fixé tel que  $\| X_i - X_{i'} \| < h$ , pour un certain rayon de voisinage  $h$ .

*Le kernel (noyau) matching* va au bout de cette logique. Le contrefactuel de l'individu  $i$  est calculé par une estimation à noyau. Tous les individus du groupe de contrôle sont utilisés mais pondérés par leur distance à l'individu traité  $i$ .

$$\hat{Y}_i^0 = \frac{\sum_{i \in E^0} \left[ \frac{\| X_i - X_{i'} \|}{h} \right] Y_k}{\sum_{i \in E^0} \left[ \frac{\| X_i - X_{i'} \|}{h} \right]} \quad (3)$$

Où  $K$  est le noyau (noyau gaussien ou d'Eparechnikov) utilisé,  $h$  est la taille de la fenêtre (bandwidth) du noyau.

Chacune de ces méthodes a ses avantages et ses inconvénients. L'opposition entre l'appariement avec le plus proche voisin et le noyau reflète le dilemme classique entre le biais et la variance. Ne pas utiliser l'ensemble d'information disponible dans le cas de l'appariement avec le plus proche voisin réduit théoriquement la précision. Frolich (2004) montre même que

sur des petits échantillons, les estimations par fonction à noyau sont toujours plus précises. La crainte est qu'elle augmente les risques de mauvais appariement et donc de biais. Toutes ces raisons ont motivé le choix de l'appariement sur score de propension utilisé par Rosebaum et Rubin (1983).

*Appariement sur le score de propension* : l'appariement au (x) plus proche (s) voisin (s), le radius ou le kernel matching peuvent tous être appliqués en utilisant uniquement l'estimation du score de propension dans le calcul de la distance entre deux observations.

Beaucoup d'études qui ont fait recours à cette méthode utilisent la spécification de type logit ou tobit.

$$\hat{P}(X) = \frac{\exp[f(X)]}{1+\exp[f(X)]} \quad (4)$$

Où f est une fonction des observables X. la fonction simple est la forme linéaire  $f(X) = X' \beta$

Hirano et Alii (2003) proposent d'estimer le score par :

$$\hat{P}(X) = \frac{\exp[\hat{Y}_0 h_0(X) + \dots + \hat{Y}_L h_L(X)]}{1+\exp[\hat{Y}_0 h_0(X) + \dots + \hat{Y}_L h_L(X)]} \quad (5)$$

Où les fonctions  $(h_l(X))_{l=1, \dots, L}$  sont des fonctions polygonales de variables explicatives dont le nombre L dépend de la taille de l'échantillon. Cette spécification permet de tenir compte que le score est nécessairement borné entre 0 et 1 (probabilité). La spécification paramétrique réduit l'intérêt de l'appariement par score.

Le résultat de Rosenbaum et Rubin (1983) est plus général. La relation (5) est vérifiée pour toutes les fonctions b, éventuellement différentes du score de propension p vérifiant :

$$T \perp X/b(X) \quad (6)$$

On dit qu'il s'agit d'une fonction « équilibrée » des covariables. Cela veut dire que conditionnellement à cette fonction de covariables, la décomposition des observables est la même chez les femmes entrepreneures et non entrepreneures. L'intérêt de cette propriété est que même si l'on n'observe pas le vrai score, l'estimation obtenue en utilisant une estimation p de ce score est convergente dès lors que (6) est vérifiée.

#### 2.4. Test de multicolinéarité

Le tableau 2 présente les résultats du test de multicolinéarité. Les résultats indiquent que la moyenne des VIF (1,2) est très proche de un (1), ce qui traduit qu'il n'y a pas un problème de multicolinéarité (d'endogénéité). Lorsqu'on observe le même tableau, les résultats de tous les VIF sont inférieurs à dix (10) ; ce qui confirme davantage qu'il n'y a pas d'endogénéité.

**Tableau 2 : Test de multi colinéarité**

VARIABLES	VIF	1/VIF
<b>AGE DU CM</b>	1,23	0,8154
<b>TAILLE DU MENAGE</b>	1,06	0,9448
<b>INSTRUCTION DU CM</b>		
Ecole coranique	1,03	0,9750
Primaire	1,06	0,9394
Secondaire	1,27	0,7895
Professionnel	1,45	0,6893
Supérieur	1,17	0,8576
<b>ETAT MATRIMONIAL DU CM</b>		
Union libre	1,05	0,9522
Célibataire	1,28	0,7836
Veuf	1,45	0,6898
Séparé	1,19	0,8429
Divorcé	1,15	0,8692
<b>STATUT PRO DU CM</b>		
Salarié	1,52	0,6579
Apprenti, aide familial	1,03	0,9678
<b>MOYENNE DES VIF</b>	<b>1,21</b>	

Source : auteur à partir des données de l'ECOSIT-3 et Stata 14

### 3. Résultats

Nous présentons dans cette partie, les résultats de l'analyse suivis de discussions.

#### 3.1. Entrepreneuriat féminin, activité qui a des effets sur l'indicateur monétaire du développement humain au Tchad

Les données secondaires utilisées dans le cadre de cette recherche révèlent que l'entrepreneuriat féminin a un impact significatif sur l'indicateur monétaire du développement humain. Les résultats sont présentés dans les différents tableaux ci-dessous.

Le tableau 3 présente la tabulation de la variable, total des dépenses.

**Tableau 3 : Tabulation de la variable totale des dépenses**

Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
DTtotal	2,294	1791449	1564463	66648.75	1.75e+07

Source : auteur à partir des données de l'ECOSIT -3 et Stata 14

La tabulation des dépenses selon le statut professionnel de la femme chef de ménage (tableau 4) montre que les dépenses des femmes salariées sont plus importantes que celles des patronnes, des travailleuses à compte propre ainsi que des apprenties et aides familiales. Cela peut s'expliquer par le fait que les femmes salariées peuvent décider de dépenser entièrement leur salaire du mois tout en comptant sur le salaire du mois prochain. Par contre, les patronnes et les travailleuses à compte propre dépendent avec beaucoup de calcul (réserve) parce qu'elles pensent à la survie de leur activité. Les dépenses des femmes apprenties et aides familiales se justifient par le bas salaire qu'elles gagnent.

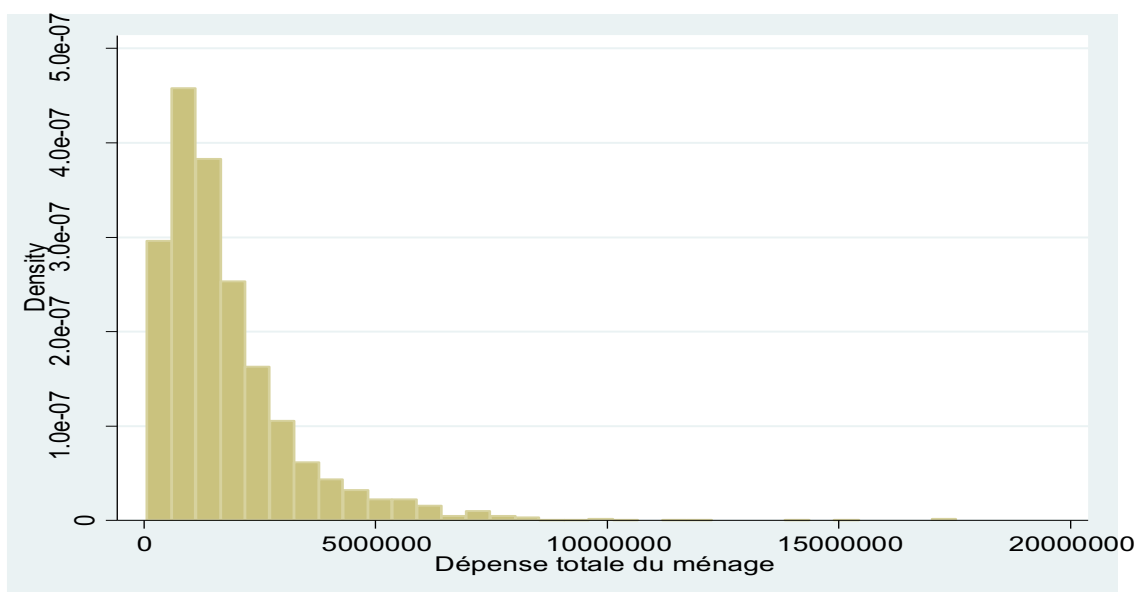
**Tableau 4 : Tabulation de la variable, total des dépenses selon le statut professionnel de la femme chef de ménage**

Statutproc	Effectif	Moyenne	Ecart- type
Patronne, compte propre	841	1597599	1349342
Salariée	124	2 383090	1445511
Apprentie, aide familiale	127	1211751	975726,5
<b>Total</b>	<b>1092</b>	<b>1675985</b>	<b>1414353</b>

Source : auteur à partir des données de l'ECOSIT- 3 et Stata 14

L'histogramme des dépenses totales des ménages (graphique 1) montre que celles-ci sont concentrées autour d'un (1) million et deux (2) millions. Ce qui traduit le niveau de revenu selon le statut professionnel de la femme chef de ménage.

**Graphique 1 : histogramme des dépenses totales des ménages**



Source : auteur à partir des données de l'ECOSIT -3 et stata 14

Le tableau 5 fait l'estimation des dépenses totales (patronne, compte propre et salariée) par score de propension. L'analyse de ce tableau montre que les femmes salariées dépensent plus que les femmes patronnes et celles qui travaillent à leur compte propre. Cela est normal parce que si on tient compte de la grille salariale en vigueur au Tchad, les fonctionnaires (travailleurs) ont un bon salaire. Aussi, la plupart des femmes salariées exercent les activités indépendantes (généralement non déclarées) en plus de leurs activités principales. Ce qui fait qu'elles peuvent décider dépenser entièrement leur salaire pour la consommation parce qu'elles comptent sur le salaire du mois prochain ou parce qu'elles ont d'autres sources de revenu. Par contre, les femmes entrepreneures (patronne, compte propre) exercent pour la plupart dans le commerce et la transformation. Non seulement elles n'ont pas un revenu important, mais elles dépensent pour la consommation tout en ayant à l'esprit qu'elles doivent laisser une partie pour assurer le fonctionnement de leur activité car c'est d'elle que leur survie dépend.

**Tableau 5 : Estimation des dépenses totales (patronne, compte propre et salariée) par le score de propension**

<b>DTotal</b>	<b>Coef.</b>	<b>Z</b>	<b>P&gt;z</b>
(Patronne, compte propre vs Salariée)	-229868.7	-1.21	0.002

Source : auteur à partir des données de l'ECOSIT -3 et Stata 14

A l'inverse, le tableau 6 relève que les femmes entrepreneures (patronne, compte propre) dépensent plus que les femmes apprenties et aides familiales. Cette situation s'explique par le fait que ces femmes apprenties et aides familiales ne sont généralement pas payées au SMIG (Salaire Minimum Interprofessionnel Garantie) qui est de soixante mille francs (60 000 F CFA) au Tchad. Leur salaire oscille entre vingt et trente mille francs (20 000 et 30 000 FCA) et par conséquent impacte sur le niveau de leur dépense qui est bas.

**Tableau 6 : Estimation des dépenses totales (patronne, compte propre, apprentie et aide familiale) par le score de propension**

<b>DTotal</b>	<b>Coef.</b>	<b>Z</b>	<b>P&gt;z</b>
(Patronne, compte propre vs apprentie et aide familiale)	305743.4	3.06	0.001

Source : auteur à partir des données de l'ECOSIT 3 et Stata 14

Il ressort globalement de l'analyse des tableaux 5 et 6 que la différence entre les dépenses des ménages dirigés par les femmes entrepreneures et celles des ménages dirigés par les femmes non entrepreneures est significative au seuil de 5%. Ce qui traduit que l'entrepreneuriat féminin

a des effets significatifs sur l'indicateur monétaire du développement humain dans le contexte de l'étude.

Ce résultat nous amène à dire que si on subventionne ou on fait véritablement la promotion de l'entrepreneuriat féminin au Tchad, on aurait réussi à aider les femmes entrepreneures à améliorer leur bien-être monétaire et partant, celui des membres des ménages dont elles ont la charge. Plusieurs facteurs contextuels, notamment les facteurs politiques, économiques, sociaux, individuels et les facteurs théoriques militent en faveur de ce résultat.

En ce qui concerne les facteurs politiques, il convient de souligner que le gouvernement tchadien encourage la promotion de l'entrepreneuriat féminin à travers la création de l'ANIE pour faciliter les démarches administratives liées à la création d'entreprise grâce au guichet unique (les documents administratifs pour la création d'entreprises s'obtiennent en trois (3) jours au lieu de plusieurs mois voire un (1) an à l'époque). L'Etat encourage aussi la création des PME en s'appuyant sur le Ministère de la Formation Professionnelle et de la Promotion des Petits Métiers pour lutter contre le chômage. Il a été décidé de la mise à la disposition de la jeunesse et de la femme, d'un fonds spécial de deux milliards de F CFA par région depuis 2012. Enfin, la constitution de la République du Tchad de 1996 révisée en 2005, accorde les mêmes droits aux hommes et aux femmes en ce qui concerne la création ou la participation aux mouvements politique et associatif. Le gouvernement est accompagné dans cette politique par les acteurs au développement. En effet, l'Africare, la Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines (CELIAF), le Centre de Métier et de la Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin (CEMEPEF), le Bureau d'Etudes et des Liaisons des Activités Caritatives et de Développement (BELACD), l'Association pour la Promotion et le Développement de l'Entrepreneuriat au Tchad (APDET), l'Association des Femmes Commerçantes et Chefs d'Entreprises du Tchad (AFCCET) et la Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture, de Mine et Artisanat (CCIAMA) forment, conseillent, accompagnent et octroient des crédits aux femmes entrepreneures pour l'exercice de leurs activités indépendantes.

Pour ce qui est des facteurs économiques, on assiste à une augmentation spectaculaire de la création d'entreprises depuis l'exploitation du pétrole en 2003, à cause de l'augmentation de la demande de consommation. La moyenne annuelle se situe autour de 2 054 entreprises créées (RGE, 2014) alors qu'avant 1990, on comptait seulement 813 entreprises, 4 048 pendant la décennie 1990 et 2 238 entreprises entre 2001 et 2003.

Les facteurs sociaux se résument à l'autonomisation de la femme et surtout à son implication dans la prise des décisions sous l'angle social (48% des femmes prennent des décisions sous

l'angle social selon les données de l'ECOSIT 3 de 2011) constituent des éléments qui expliquent le résultat.

Enfin, on note à travers les facteurs individuels que la recherche de l'indépendance financière, la rigueur dans la gestion, le goût du risque, la ténacité, la persévérance et la détermination des femmes dans l'exercice de l'activité indépendante sont autant des éléments qui militent aussi en faveur de ce résultat.

#### **4. Discussions**

Il est reconnu dans le contexte théorique que les femmes africaines, qu'elles soient urbaines ou rurales, jouent un rôle déterminant dans le fonctionnement de leurs ménages. L'autonomie traditionnelle des femmes Yoruba et leur dynamisme dans les activités génératrices de revenus sont illustratifs (Boserup, 1983 ; Lambert, 1992 ; Cordonnier, 1987 et Bolanlé, 1975)<sup>4</sup>.

La question du rapport de la femme à l'argent apparaît importante en Afrique Subsaharienne (Doubogan, 2016). Ce qui paraît curieux est la disponibilité naturelle des hommes à pousser leurs femmes toujours plus loin dans l'exercice de leurs activités. Une réponse couramment donnée à cette question est que les hommes se servent des femmes comme "paravent" pour faire dans l'ombre ce qu'ils ne peuvent pas exposer au grand jour.

Le résultat de ce travail est aussi confirmé par les travaux réalisés par Doubogan (2016), Lachaud (1998b), l'OIT (1998) et la BAD (2015). Les conclusions de ces études révèlent que les entreprises créées et gérées par les femmes se sont avérées être solides et plus performantes sur les plans économique, environnemental et social. L'entrepreneuriat féminin favoriserait en effet, l'autonomisation de la femme, la réduction de la pauvreté, la réduction du taux de chômage, la croissance économique et le développement inclusif et durable.

Ainsi, dans un contexte où la proportion des femmes pauvres est de 42,6 % (ECOSIT-3, 2011), il est impératif de promouvoir l'entrepreneuriat féminin afin d'infléchir la tendance actuelle de l'indice de pauvreté globale au Tchad.

#### **Conclusion**

L'objectif assigné à cette recherche est d'évaluer empiriquement les effets de l'entrepreneuriat féminin sur l'indicateur monétaire du développement humain au Tchad. Pour atteindre cet objectif, nous avons, en plus de la revue de la littérature, adopté une démarche méthodologique qui a consisté à présenter la source des données, les variables de l'étude, le modèle utilisé et à faire le test de multicolinéarité. Il ressort de ce test qu'il n'y a pas de problème de

---

<sup>4</sup> Cités par Doubogan, 2006

multicolinéarité au regard des résultats obtenus. Nous, avons adopté la méthode d'appariement sur score de propension pour analyser les données de l'ECOSIT-3 relatives aux dépenses totales de consommations des ménages. Les résultats montrent que la différence entre les dépenses totales des ménages dirigés par les femmes entrepreneures et celles des ménages dirigés par les femmes non entrepreneures est significative au seuil de 5%. Ainsi, l'entrepreneuriat féminin a des effets sur l'indicateur monétaire du développement humain au Tchad vérifiant ainsi l'hypothèse de la recherche. Plusieurs facteurs contextuels notamment les facteurs politiques, économiques, sociaux, individuels et les facteurs théoriques militent en faveur de ce résultat. Pour bénéficier davantage de l'appui de l'Etat et des acteurs au développement et saisir les opportunités d'affaire existantes, les femmes doivent faire recours à des stratégies d'innovation, d'apprentissage permanent, de mobilisation interne de ressources avec la rigueur dans la gestion et oser briser les barrières socioculturelles pour un entrepreneuriat féminin plus compétitif. Nous relevons comme limite à ce travail que les données utilisées sont des sources secondaires. Nous estimons qu'une étude qualitative exploratoire est envisageable à priori dans le cadre d'un paradigme positivisme aménagé.

## BIBLIOGRAPHIE

### 1. Articles de revue

**Ahl H., (2006).** Why research on women entrepreneurs needs new directions. *Entrepreneurship theory and practice*, 30(5), 595-621.

**Chaubaud, D. et Lebegue T. (2013).** « Femmes dirigeantes en PME : Bilan et perspectives » *Revue Interdisciplinaire Management et Humanisme*, N° 7, p.43-60.

**De Bruin et al (2007).** Advancing a framework for coherent research on women's entrepreneurship. *Entrepreneurship theory and practice*, 31(3), 323-339.

*Entrepreneurship theory and practice*, 31(3), 323-339.

**Doubogan Y., (2016).** Entrepreneuriat féminin au Bénin : quels enjeux pour le bien-être social? *Revue*

*d'Etudes en Management et finance d'Organisation*, n°4, décembre 2016.

**Jennings, J. E., & McDougald, M. S., (2007).** Work-family interface experiences and coping strategies: Implications for entrepreneurship research and practice. *Academy of Management Review*, 32(3), 747-760.

**Lachaud J-P., (1998b).** « Gains féminins, allocation des biens et statut nutritionnel des enfants au Burkina Faso », *Revue d'Economie du Développement*, n° 2, pp. 3-53.

**Rachdi F., (2006).** « L'entrepreneuriat féminin au Maroc : une étude exploratoire ». Papier présenté au Congrès International Francophone en entrepreneuriat et PME sur le thème « L'internationalisation des PME et ses conséquences sur les stratégies entrepreneuriales, 25-27 octobre 2006, Haute école de gestion (HEG), Fribourg, Suisse.

**Rosenbaum P. et Rubin D., (1983).** “The Central Role of the Propensity Score in Observational Studies for Causal Effects”. *Biometrika*, vol. 70, n° 1, pp. 41-55.

## 2. Ouvrages

**Boserup E., (1983),** *La femme face au développement économique*, Presses Universitaires de France, Paris.

**Boutillier S., Uzinidus D., (1995),** L'entrepreneur schumpétérien « est le produit d'un système socio-économique » « L'entrepreneur » éd. Economica, Paris.

**Cornet A., Constantinidis C., (2007),** « Entreprendre au Féminin : une réalité multiple, des attentes différenciées ». Dans *L'entrepreneuriat. Théories, acteurs, pratiques*, sous la direction de Riadh ZGHAL. Tunis: Sabanil Med. pp. 165-19.

**Davidsson, P., (2003),** The domain of entrepreneurship research: Some suggestions. *Advances in entrepreneurship, firm emergence and growth*, 6(3), 315-372.

**Fayolle A., (2005),** « *Introduction à l'entrepreneuriat* », Editions Dunod. Paris.

**INSEED (2009),** Recensement Général de la Population et de l'Habitat, deuxième phase.

**INSEED (2011),** Enquête sur la Consommation des Ménages et le Secteur Informel au Tchad, troisième phase.

**INSEED (2014),** Recensement Général des Entreprises.

**Meignel, S., (1997),** *Ménages, crise et bien-être dans les pays en développement: quelques enseignements de la littérature récente*, Centre d'Économie du Développement (CED), Université Montesquieu-Bordeaux IV, DT/19/1997.

**OCDE (2000),** *Les femmes entrepreneures à la tête de PME : pour une participation dynamique à la mondialisation et à l'économie fondée sur le savoir*, 2e conférence sur l'entrepreneuriat féminin, Paris les 29 et 30 novembre.

**OIT (2014),** « *Le développement de l'entrepreneuriat féminin* ».

**OIT (2009)**, *forum panafricain sur le développement de l'entrepreneuriat féminin : une réponse à la crise financière et économique 27- 29 octobre*, Caire, Egypte.

**PNUD (1990)**, Rapport mondial sur le développement humain.

**Rakatou (2007)**, *L'entrepreneuriat féminin dans le grand Nord Cameroun : un état des lieux, in création, développement, gestion de la petite entreprise africaine*, Editions CLE, Yaoundé.

### 3. Thèses

**Ouédraogo, A., (1999)** : « Les déterminants de la création de PME dans un pays d'Afrique Sub-saharienne : une analyse quadridimensionnelle du phénomène entrepreneurial au Burkina Faso » Thèse de doctorat nouveau régime en sciences de gestion, Université de Caen, France, 503 p.

**Rachdi F., (2006)** : « L'entrepreneuriat féminin au Maroc : Une approche par le réseau personne » thèse de doctorat, ISCAE.